

**Prohlášení**  
Statement  
Déclaration

Vienna 23 April 2009

**Permanent Council No. 758**

**Projet de réponse de l'Union européenne à l'Ambassadeur Philip Remler, chef de la Mission de l'OSCE en République de Moldavie**

L'Union européenne souhaite la bienvenue à l'Ambassadeur Philip Remler et le remercie pour son excellent et rigoureux rapport au Conseil permanent sur les récents développements politiques en République de Moldavie et les perspectives de règlement du conflit transnistrien.

L'Union européenne a pris note des conclusions préliminaires de la Mission internationale d'observation des élections législatives moldaves du 5 avril. Elle relève: „Bon nombre d'engagements électoraux de l'OSCE et du Conseil de l'Europe ont été respectés. Des progrès restent nécessaires pour protéger le processus électoral des interférences administratives et renforcer la confiance de l'opinion publique“. Des efforts particuliers devraient être consentis dans plusieurs domaines: constitution des listes électorales; régulation de l'accès aux médias et équilibre de la couverture médiatique; prévention des tentatives d'intimidation ou de pression sur les candidats ou les électeurs.

Tout en rappelant son attachement à la liberté de réunion, l'Union européenne est préoccupée par les événements qui se sont déroulés à la suite du scrutin, notamment les débordements violents auxquels ont donné lieu les manifestations survenues à Chisinau, ainsi que par la réaction des forces de sécurité. Elle appelle les autorités moldaves à

[Stálá mise České Republiky při OBSE](#)

Permanent Mission of the Czech Republic to the OSCE  
Mission Permanente de la République Tchèque  
auprès de l'OSCE

Penzingerstrasse 11-13

1140 Vienna, Austria

phone: (+43) 1 899 58 140 | Fax: (+43) 1 894 57 98

E-mail: [OSCE.Mission.Vienna@embassy.mzv.cz](mailto:OSCE.Mission.Vienna@embassy.mzv.cz)

[www.eu2009.cz](http://www.eu2009.cz)

|1|

identifier et à traduire en justice les auteurs des violences de part et d'autre.

L'Union européenne est également préoccupée par les allégations de mauvais traitement à l'encontre des manifestants mis en détention. Ces allégations doivent, elles aussi, faire l'objet d'investigations et, le cas échéant, de sanctions appropriées. D'ailleurs l'Union européenne appelle les autorités moldaves à donner au Mécanisme National de Prévention et aux observateurs internationaux et indépendants accès sans restriction à tous les lieux de détention.

Par ailleurs, l'Union européenne partage les observations du Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, en date du 14 avril, sur la nécessité de garantir la liberté de circulation des représentants de la presse internationale et de ne pas entraver indûment le travail des journalistes quelles que soient les circonstances.

L'Union européenne appelle toutes les forces politiques de la République de Moldavie à agir dans un esprit de responsabilité, à surmonter les tensions actuelles par le dialogue, et à unir leurs efforts en faveur de la poursuite des réformes démocratiques et du renforcement de l'Etat de droit. Elle invite instamment les autorités moldaves à rétablir le plein respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, conformément à leurs engagements de l'OSCE, et à coopérer à cet effet avec la Mission de l'OSCE et les organismes internationaux pertinents. Elle rappelle à cet égard les efforts déployés par son Représentant spécial pour trouver une solution politique à ces difficultés.

L'Union européenne exprime sa préoccupation pour les actions unilatérales des autorités de Chisinau envers la Roumanie, Etat membre de l'Union

européenne. Dans ce contexte, l'Union fait appel aux autorités de la République de Moldavie à normaliser les relations avec la Roumanie et à engager un dialogue dans un esprit de bon voisinage.

Madame la Présidente, l'Union européenne demeure fermement déterminée à contribuer à la recherche d'un règlement du conflit transnistrien fondé sur le respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté de la République de Moldavie. Elle appelle de ses vœux la reprise dès que possible et sans conditions des négociations dans le format 5+2, le seul cadre garantissant la transparence et la légitimité nécessaires pour définir une solution durable. Par ailleurs, elle encourage vivement les parties à redoubler d'efforts pour faire progresser les travaux sur les mesures de confiance, notamment dans les domaines économiques et sociaux. Elle soutient la tenue prochaine, à l'initiative de la Mission de l'OSCE, d'un séminaire sur les mesures de confiance et de sécurité dans le domaine militaire.

En conclusion, l'Union européenne réitère son plein soutien à la Mission de l'OSCE en Moldavie, ainsi qu'aux efforts de l'Ambassadeur Remler en faveur du règlement du conflit transnistrien et du développement démocratique de la République de Moldavie.

La Turquie, la Croatie\* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine\*, pays candidates; l'Albanie, la Bosnie – Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; l'Islande et la Norvège, pays de l'Association Européenne de libre-échange et membres de l'Espace économique européen; ainsi que la Géorgie se rallient à cette déclaration.

\*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.